



## Regularisation apres oqtf

Par **gbalo**, le **26/07/2016** à **14:28**

Bonjour

étudiant étranger j ai reçu un oqtf le 17 mai 2016.J'ai fait un recours auprès du tribunal administratif le 23 mai 2016 car ma copine française avec qui je vivais depuis 2 ans était enceinte de 8 mois.

Par la grâce de Dieu elle a accouchée le 2 juin 2016.

En complément de mon dossier au tribunal j'ai fourni toutes les preuves d'entretien de ma fille de vie commune avec ma copine etc...

Sauf que depuis la préfecture ne réponds pas au délai de 1 mois donné par le tribunal.Est ce normal ?

Quelles sont les chances d'avoir gain de cause du tribunal car j ai des propositions d'emploi.

merci de votre reponse .